

9 octobre 2019, Le Caire □ Les ministres de la Santé et des hauts représentants des 22 pays de la Région OMS de la Méditerranée orientale, des organisations partenaires et des membres de la société civile prendront part à la soixante-sixième session du Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale qui se tiendra à Téhéran (République islamique d'Iran), du 14 au 17 octobre 2019.

Son Excellence le Dr Hassan Rohani, Président de la République islamique d'Iran, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS, Son Excellence le Dr Saeed Namaki, Ministre de la Santé et de l'Éducation médicale de la République islamique d'Iran, ainsi que le Dr Ahmed Al-Mandhari, Directeur régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, assisteront à la séance d'ouverture le mardi 15 octobre 2019.

Les représentants examineront une série de mesures et de stratégies visant à améliorer les domaines clés prioritaires de la santé publique, notamment la prévention des décès de nouveau-nés, d'enfants et d'adolescents, le renforcement des personnels infirmiers et du secteur hospitalier de la Région, le développement des capacités en matière d'élaboration des politiques de santé basée sur des données factuelles, la réduction de la charge des maladies non transmissibles et le renforcement de la réponse de santé publique face à l'utilisation de substances psychoactives.

La Région OMS de la Méditerranée orientale enregistre le deuxième taux de mortalité le plus

élevé pour les enfants âgés de moins de cinq ans et les adolescents, après la Région OMS de l'Afrique. Malgré une réduction de 51 % de la mortalité des moins de cinq ans dans la

Région entre 1990 et 2017, plus de 800 000 enfants sont encore décédés en 2017 avant leur cinquième anniversaire, le plus souvent de causes évitables. Les décès survenant chez les adolescents peuvent aussi être évités pour une large part – les cinq premières causes de ces décès étant la violence collective et les interventions policières, les accidents de la circulation, les infections des voies respiratoires inférieures et d'autres types de traumatismes. Les États Membres doivent investir davantage dans la santé du nouveau-né et de l'enfant afin d'atteindre la cible 3.2 des Objectifs de développement durable (ODD) : d'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, et investir dans les systèmes de santé et les transformer afin de mieux répondre aux besoins en matière de santé des

adolescents, de manière à s'attaquer aux causes profondes de la mortalité et de la morbidité évitables dans cette tranche d'âge et de progresser sur la voie de la couverture sanitaire universelle (CSU).

La disponibilité de personnels de santé accessibles, possédant l'éventail de compétences et de savoir-faire adéquats pour la prestation des services de santé requis est un autre facteur essentiel pour atteindre les cibles des ODD, en particulier la cible 3.8 : réaliser la couverture sanitaire universelle. La plupart des pays de la Région sont confrontés à des pénuries de personnels de santé dans leur ensemble qui mettent en péril leurs progrès sur la voie de la CSU. Dans cette optique, le Comité Régional examinera le rôle des personnels infirmiers, qui représentent environ la moitié de l'ensemble des personnels de santé de la Région. Les tendances actuelles laissent penser que la pénurie régionale de personnels infirmiers devrait s'aggraver au cours de la prochaine décennie et les données disponibles suggèrent également que de nombreux pays pourraient employer plus judicieusement leurs personnels infirmiers en élargissant leur rôle et en améliorant leur éducation et formation professionnelles.

Le Comité régional s'intéressera également à la transformation du secteur hospitalier dans la Région, qui représente une large part des dépenses publiques de santé dans de nombreux pays. Pour réaliser la CSU, les pays ont besoin d'un système de santé solide et complet, fondé sur les soins de santé primaires. Les hôpitaux des secteurs public et privé doivent être pleinement intégrés dans ce système, ce qui, bien trop souvent, n'est pas le cas actuellement. Le Comité régional examinera une proposition de cadre d'action conçu pour aider les responsables de l'élaboration des politiques de santé et les directeurs des hôpitaux à haut niveau à faire en sorte que tous les hôpitaux aient une mission claire au sein du système de santé et la remplissent de manière efficace et efficiente.

Une autre question clé à aborder est le renforcement des capacités institutionnelles nationales permettant une élaboration des politiques fondée sur des données probantes. Pour être efficaces, les politiques de santé doivent être fondées sur des données probantes pertinentes et à jour, avec notamment des recherches ciblées et une utilisation efficace des données courantes. Cependant, de nombreux pays n'ont pas la capacité de générer les données probantes dont ils ont besoin et de les utiliser de manière systématique pour éclairer les choix politiques. Le Comité régional discutera des moyens d'améliorer la situation, notamment avec un projet de cadre visant à orienter les efforts de renforcement des capacités dans les pays ayant un large éventail de besoins, depuis ceux dont les ressources sont limitées ou qui font face à des situations d'urgence prolongées, jusqu'aux pays plus riches qui cherchent à tirer le meilleur parti de leurs capacités.

Les maladies non transmissibles (MNT) représentent toujours une menace mondiale pour la santé et le développement et, malgré les améliorations réalisées ces six dernières années, les pays de la Région ne sont pas sur la bonne voie pour atteindre la cible 3.4 des ODD : d'ici à 2030, réduire d'un tiers le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles. En 2016, les MNT ont été responsables de 2,6 millions de décès dans la Région et ce chiffre devrait augmenter pour dépasser 3,8 millions d'ici à 2030. Le Comité régional discutera des moyens d'intensifier les actions visant à lutter contre les MNT, notamment avec une proposition de mise à jour du cadre d'action régional sur les maladies non transmissibles, qui ajoute la pollution de l'air aux principaux facteurs de risque auxquels il convient de s'attaquer et impose par ailleurs de mettre davantage l'accent sur la santé mentale.

À l'échelle mondiale, quelque 500 000 personnes décèdent chaque année en raison de troubles liés à la consommation de substances psychoactives. Souvent, ces personnes ne reçoivent aucun traitement malgré l'existence de données probantes montrant que le traitement permet de réduire la consommation de substances psychoactives, la délinquance, et les taux de mortalité et de morbidité résultant d'affections liées à la consommation de substances psychoactives, telles que le VIH et l'hépatite C. Dans la Région, seule une personne sur 13 reçoit un traitement. Pour réaliser les ODD, et en particulier l'objectif de la couverture sanitaire universelle, les pays doivent élargir la couverture thérapeutique des troubles liés à l'utilisation de substances psychoactives et développer des services sanitaires et sociaux intégrés et globaux pour la prise en charge de la toxicomanie et des troubles qui en découlent.

Durant la séance d'ouverture, le Dr Ahmed Al-Mandhari présentera un rapport concernant l'activité du Bureau régional en 2018 et au début de 2019. Il abordera également la Vision 2023, qui constitue la nouvelle vision de l'OMS pour la santé publique dans la Région de la Méditerranée orientale. Elle engage l'OMS à œuvrer pour la « santé pour tous et par tous » dans la Région et identifie quatre priorités stratégiques : élargir la couverture sanitaire universelle, faire face aux urgences sanitaires, promouvoir des populations en meilleure santé et transformer l'OMS.

Le Comité régional passera également en revue les progrès accomplis en ce qui concerne l'éradication de la poliomyélite, la salubrité de l'environnement, les systèmes d'enregistrement des actes et de statistiques d'état civil, les objectifs de vaccination, les soins de santé mentale, la prévention et la lutte anticancéreuses et la lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

Friday 26th of April 2024 10:30:27 PM